



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
16 SEPTEMBRE 2014**

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres sauf,

Absente excusée : Clotilde FALLAS

Absents : Cyril BRUSCOLINI, Marie Christine ANDRIEU

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 20 juin 2014.

Secrétaire de séance : Marie Ange SANJULLIAN

I MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF

Le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier reçu le 25 juin 2014 relatif à la très forte baisse des dotations.

Le Conseil à l'unanimité soutien l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

II DROIT DE PREEMPTION URBAIN, Propriété TARDY

Le Maire présente la demande d'intention d'aliéner reçue de Maître Montagnier en date du 09 juillet dernier concernant la vente de la propriété TARDY Jocelyn située chemin des Grands Près.

Le Conseil Municipal à l'unanimité renonce à exercer son droit de préemption.

III CONVENTION CONSEIL GENERAL D'UN DISPOSITIF D'ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier reçu du Conseil Général du 29 juillet 2014 relatif à la mise en œuvre du dispositif d'assistance aux collectivités territoriales qui permet d'apporter aux petites communes un appui et un soutien dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'habitat ou voirie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention.

IV DELIBERATION MODIFICATIVE TRAVAUX AU STADE

Virement de crédit pour la somme de 10 000 € de l'article 2315 opération 11 au 2181 concernant la fourniture et pose de filet Pare-ballons au stade.

V IEMP SECRETAIRE AU 1^{er} NOVEMBRE

Le maire propose d'accorder à compter du 1^{er} novembre l'IEMP (Indemnité d'exercice de missions en préfecture) à l'adjoint administratif exerçant la fonction de secrétaire de mairie. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder cette indemnité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire aborde la rentrée et les nouveaux rythmes scolaires. Explique que des travaux périscolaires pourront être proposés en collaboration avec le nouveau bureau du Conseil d'Ecole avec éventuellement proposition sur un rythme scolaire modifié.

Marie-Ange SANJULLIAN pose la question de l'adressage. Bernard NEGRON précise que les devis sont demandés et que la commande va être faite rapidement. Un dernier point sur l'envoi avec la poste sera fait prochainement. L'adressage devrait être effectif en novembre.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 20 heures. Vu par nous, Maire de la Commune de Travaillan, Pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 16 septembre 2014, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance
Marie Ange SANJULLIAN



Travaillan le 16 septembre 2014
Le Maire

